RECUEIL

N° 20.

SUR LE

TRAITEMENT DE LA BLENNORRHAGIE;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 28 janvier 1832, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR FRANÇOIS-JACQUES LAMONTRE, d'Eymoutiers,

Département de la Haute-Vienne;

Ancien Élève de cette École et du Val-de-Grâce; Bachelier ès-lettres; Chirurgien Aide-Major breveté au premier régiment de ligne.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

1832.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. ORFILA, Doyen.	Messieurs
Anatomie	GRUVEILHIER.
Physiologie	BÉRARD.
Chimie médicale	ORFILA, *Suppléant*.
Physique médicale	PELLETAN.
Histoire naturelle médicale	RICHARD.
Pharmacologie	DEYEUX.
Hygiène	DES GENETTES.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN, *Examinateur*. / JULES CLOQUET.
Pathologie médicale	DUMÉRIL. / ANDRAL.
Pathologie et thérapeutique générales	BROUSSAIS.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	MOREAU.
Clinique médicale	LEROUX, *Examinateur*. / FOUQUIER, *Examinateur*. / BOUILLAUD. / CHOMEL.
Clinique chirurgicale	BOYER, *Président*. / DUBOIS. / DUPUYTREN. / ROUX.
Clinique d'accouchemens	.....

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, LALLEMENT.

Agrégés en exercice.

MM.	MM.
Baudelocque, *Examinateur*.	Gerdy.
Bayle.	Gibert, *Suppléant*.
Blandin.	Hatin.
Bouvier.	Lisfranc.
Briquet.	Martin Solon.
Bronngniart.	Piorry.
Cotteread.	Rochoux.
Dance.	Sandras.
Devergie.	Trousseau.
Dubled.	Velpeau, *Examinateur*.
Dubois.	

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle nentend leur donner aucune approbation ni improbation.

AUX MÂNES DE MON ONCLE

DUFRAYSEIX,

Vivement regretté.

F.-J. LAMONTRE.

RECUEIL

SUR LE

TRAITEMENT DE LA BLENNORRHAGIE.

INTRODUCTION.

De *la distinction de la blennorrhagie en* idiopathique *et en* symptomatique, *fondée sur l'observation, découlent naturellement deux modes de traitement.*

Dans la foule des moyens qui nous sont offerts par tant de praticiens célèbres, il n'en est peut-être pas un qui n'ait ses partisans et ses détracteurs ; de là naît l'embarras du choix pour le jeune praticien.

Si l'on cherche à se rendre raison de cette divergence d'opinions, basée d'ailleurs sur des succès et des revers également bien constatés, on la trouvera sans doute dans l'inconstance de l'apparition des symptômes caractéristiques de ces deux affections. En effet, la blennorrhagie symptomatique est tantôt précédée de symptômes syphilitiques, tantôt elle en est accompagnée, et tantôt elle en est suivie ; or, dans ce dernier cas, elle ne diffère de l'idiopathique que par sa terminaison. Cette dernière se termine par la cure, la symptomatique par

la syphilis, le plus souvent constitutionnelle, dont elle n'est que le signe précurseur.

Quoique ces deux espèces de blennorrhagie reconnaissent la contagion pour cause unique (1), chacune d'elles n'est cependant pas identique dans sa marche, dans son intensité, dans ses complications, dans sa durée, etc.

Le principe morbifique de chacune se régénère à force de se modifier de mille et mille manières, à proportion qu'il se transmet de siècle en siècle aux races et aux générations : ainsi une blennorrhagie contractée d'une personne déjà en traitement doit diminuer d'intensité d'autant que le traitement sera plus avancé ; si, au contraire, la maladie est contractée d'une personne infectée de quelque autre affection contagieuse, elle devra se compliquer de cette nouvelle affection, et augmenter d'intensité en raison directe de la virulence du principe ou des principes contagieux, et de l'état de santé plus ou moins parfaite où se trouve celui qui reçoit la contagion.

On conçoit, d'après ce qui vient d'être dit, qu'il est tout naturel qu'un médicament qui a parfaitement réussi dans la cure d'un plus ou moins grand nombre de blennorrhagies doit échouer dans un certain nombre d'autres différentes des premières par leur nature ; par exemple, le mercure doit aggraver certaines blennorrhagies bénignes, comme le quinquina aggrave certaines fièvres d'un caractère particulier, quoique ces deux médicamens puissent être considérés comme les spécifiques de ces deux maladies.

Traitement de la blennorrhagie idiopathique.

Lorsque la blennorrhagie est exempte de toute complication, elle doit être réputée bénigne, et réclame pour traitement un régime dié-

---

(1) J'omets à dessein de parler d'une espèce d'écoulement blennorrhagique que produit quelquefois l'usage d'une trop forte bière. Cette légère affection ne nécessite aucun traitement, et cesse par la suppression de cette boisson.

tétique, des boissons mucilagineuses de racine de guimauve, de graine de lin, de gomme, etc., avec addition de quelques grains de nitrate de potasse, des bains locaux et généraux, l'application d'un suspensoire, des saignées locales et générales, s'il y a pléthore. Lorsque la période inflammatoire a été combattue, on termine le traitement par quelques injections toniques, astringentes ou répercussives, telles que le vin, le sulfate de zinc ou de fer dissous dans l'eau de roses, de l'extrait de saturne, et par un ou deux purgatifs. *Bell*, *Hunter* et *Clarc* employaient les injections dans toutes les périodes de la maladie. MM. *Chopart*, *Thèden*, *Hunter*, *Cullerier*, etc., terminaient le traitement par le baume de copahu, à la dose d'une demi-once à deux onces, suspendu dans une potion émulsive ou mucilagineuse; ils l'administraient aussi en lavemens. MM. *Swédiaur*, *Jacquin*, *Pison*, *Ansiaux*, *Ribes*, *Delpech*, emploient ce médicament dans la première période; tous comptent des succès.

M. *Colombat*, directeur de l'institution des Bègues, a découvert le moyen d'employer cette substance sous forme de dragées, auxquelles il a donné le nom de *dragées balsamiques*. Ce mode de préparation masque parfaitement la saveur âcre et l'odeur nauséabonde de ce précieux médicament, qui occasionait, avant cette découverte, une répugnance presque invincible à la plupart des malades. M. *Colombat* administre ses dragées à la dose de dix-huit à trente-trois par jour, à prendre en trois doses : il a publié quelques observations tendant à prouver l'efficacité de ce mode de préparation.

Toutefois, sous quelque forme que l'on administre le baume de copahu, on doit observer avec soin que les organes digestifs soient parfaitement sains.

La térébenthine de Chio et celle de Venise ont des propriétés analogues à celles du baume de copahu, et sont employées dans le même cas, à la dose de dix grains à un gros, deux ou trois fois par jour, dans une émulsion ou une potion mucilagineuse.

Leur huile essentielle se prend à la dose de dix gouttes à un demi-gros, dans quatre parties de miel, deux ou trois fois par jour. Ces

médicamens diminuent les sécrétions morbides des membranes muqueuses; ils ont une action spéciale sur les organes génito-urinaires, augmentent la sécrétion des urines, leur communiquent une odeur de violette, les colorent en rouge, et les rendent quelquefois sanguinolentes en irritant les voies urinaires.

Le poivre cubèbe, recommandé en Angleterre par *John Crawford*, en France par M. *Delpech* et autres médecins distingués, comme succédané du copahu, a une action révulsive très-énergique sur le tube digestif; on l'emploie, en poudre, à la dose d'un scrupule à deux gros, deux ou trois fois par jour, dans du sirop de guimauve; en lavemens, à la dose d'un gros à quatre dans une décoction mucilagineuse. M. le professeur *Velpeau* l'emploie avec succès à la dose de deux gros dans un quart de lavement de solution de gomme, pendant quatre ou cinq jours, matin et soir.

Certaines blennorrhagies idiopathiques très-aiguës peuvent, par la violence de la douleur, provoquer l'engorgement des testicules ou des glandes inguinales, et donner lieu à l'orchite ou à des bubons, ce qui pourrait induire en erreur sur la nature de la blennorrhagie, en faisant croire qu'elle est symptomatique; mais dans ce cas les engorgemens sus-mentionnés cessent dès que l'inflammation a disparu; au lieu que dans la blennorrhagie symptomatique ils persistent, continuent à faire des progrès, et même souvent ne se développent qu'après la première période de la blennorrhagie, ou quand celle-ci a tout à fait disparu.

Traitement antiphlogistique.

Le traitement antiphlogistique, peut-être trop négligé jusqu'à nos jours, est maintenant en usage dans la plupart des hôpitaux militaires. J'ai eu occasion de l'observer dans plusieurs : il m'a semblé fort efficace pour la blennorrhagie récente. Une application de quinze à vingt sangsues au périnée ou sur le trajet du canal de l'urètre, répétée deux ou trois fois, à deux ou trois jours d'intervalle

chaque fois, suivie d'un cataplasme de mauve pour faciliter l'émission sanguine, et aidée de la diète, des boissons émollientes, des bains locaux et généraux, ont produit la cure d'un grand nombre de blennorrhagies dans l'espace de vingt à trente jours, sans injections ni baume de copahu.

Traitement de la blennorrhagie symptomatique.

Si une blennorrhagie persistait nonobstant le traitement général, elle devrait être considérée comme symptomatique de la syphilis, quand même elle n'en présenterait aucun caractère concomitant; alors on aurait recours aux préparations mercurielles, telles que : 1°. les pilules d'onguent napolitain à la dose de deux à six, chaque jour, par gradation, employées avec succès par M. le professeur *Fouquier;* elles contiennent chacune un demi-grain de mercure; 2°. la liqueur de *Van-Swiéten*, à la dose d'une demi-once matin et soir, incorporée dans du lait, une solution de gomme ou du sirop sudorifique, avec la précaution de ne faire le mélange qu'au moment de la prendre, pour empêcher la décomposition du deuto-chlorure de mercure. Chaque once de liqueur de *Van-Swiéten* contient un grain de deuto-chlorure de mercure; vingt à vingt-cinq grains suffisent pour un traitement ordinaire. Si le malade ne pouvait la supporter, ou qu'il eût trop de répugnance à la prendre, on pourrait lui substituer l'onguent napolitain à la dose d'un demi-gros à deux gros, par gradation, à prendre en frictions, que le malade ferait lui-même tous les deux jours aux parties internes des membres inférieurs, un jour à une jambe, un autre jour à l'autre, ensuite à une cuisse, puis à l'autre; recommencer et continuer ainsi, après avoir préalablement rasé les parties couvertes de poils : quatre onces suffisent pour un traitement ordinaire. Le malade fera usage de tisane sudorifique, de bains locaux et généraux, d'un suspensoire; il s'abstiendra du coït, ainsi que de toute boisson spiritueuse ou acide. Cette abstinence est de rigueur et s'applique à tous les autres cas de blennorrhagie.

Quand par des symptômes concomitans, tels que ulcères, bubons,

végétations, douleurs ostéocopes nocturnes, etc., etc., on a pu s'assurer que la blennorrhagie est syphilitique, alors elle n'exige presque aucun soin particulier. On traite la syphilis par les moyens connus pris dans la classe des mercuriaux, et l'écoulement blennorrhagique disparaît avec les autres symptômes concomitans.

Tous les traitemens, excepté le mercuriel, exposent à voir la blennorrhagie se convertir en symptômes syphilitiques on en syphilis constitutionnelle.

Complications.

Toutes les parties du corps, tous les organes peuvent être le siége de métastase blennorrhagique produite par la violence de la douleur, l'emploi inconsidéré des purgatifs, des balsamiques, des injections, par la marche, la négligence de porter un suspensoire, un écart de régime, etc., etc.

L'articulation du genou et les testicules sont souvent le siége de cette nouvelle affection; alors on doit mettre en usage tous les moyens possibles pour rétablir le cours de la blennorrhagie par le canal de l'urètre. En y introduisant une sonde, des injections irritantes en même temps, on tâchera de faire avorter l'arthritite ou l'orchite. Enfin on dirigera toute son attention sur le traitement de l'une ou l'autre de ces deux maladies, de même que pour toutes celles qui reconnaîtraient la même cause. Les antiphlogistiques, les émolliens, les sédatifs, sont d'une grande efficacité dans tous ces cas.

L'emploi des mercuriaux peut aussi être suivi d'accidens plus ou moins graves, tels que le ptyalisme, des ulcérations dans la bouche, la chute des dents, etc. On s'empressera de suspendre les mercuriaux; on introduira de la glace dans la bouche pour arrêter le ptyalisme, comme M. le professeur *Richerand* l'a employée plusieurs fois avec succès. Pour les ulcères, on prescrira des gargarismes d'abord adoucissans, ensuite détersifs, toniques, etc., suivant l'indication.

La blennorrhagie peut être accompagnée ou suivie d'ophthalmie, de cystite, d'hématurie, de rétrécissement du canal de l'urè-

tre, etc., etc., au point de s'opposer en partie ou en totalité à l'écoulement de l'urine : de là la dysurie, la strangurie, l'ischurie, des fistules urinaires, et tous les ravages qui en sont la suite.

On doit mettre en usage tous les moyens possibles pour s'opposer à l'occlusion du canal de l'urètre quand il en est menacé, en introduisant une sonde à demeure dans ce canal jusqu'à ce qu'au moyen des antiphlogistiques, des topiques émolliens, des sédatifs, etc., on soit parvenu à faire cesser les symptômes inflammatoires.

Enfin la blennorrhagie symptomatique cède souvent en partie ou en totalité au traitement général, pour être remplacée par des symptômes syphilitiques ou par la syphilis constitutionnelle, dont elle réclame le traitement.

Je terminerai par quelques observations de blennorrhagies idiopathiques et symptomatiques.

Ire. OBSERVATION.

L'an 1827, à Belle-Ile en Mer, M..., âgé de vingt ans, soldat au premier régiment de ligne, contracta, pour la première fois, une blennorrhagie, pour laquelle il entra à l'infirmerie du régiment. L'écoulement était très-abondant, le malade urinait avec beaucoup de difficulté ; il avait parfois des érections suivies de vives douleurs et d'émissions sanguines. Il fut mis à la demi-ration, à l'usage de la tisane de mauve nitrée, édulcorée avec du bois de réglisse, aux bains locaux (1) et aux bols de camphre. Le onzième jour, cessation de la douleur, des émissions sanguines et des érections. Suppression des bols de camphre; la tisane, les bains locaux et le régime furent continués jusqu'au quarantième jour, époque à laquelle il fit des injections composées de vingt grains de sulfate de zinc, dissous dans un litre d'eau de roses, pendant cinq jours, à raison de huit onces d'injections

(1) On est privé des bains généraux dans les infirmeries régimentaires, dont l'usage abrégerait de beaucoup le traitement et en faciliterait le succès.

par jour. Le quarante-cinquième jour, l'écoulement blennorrhagique avait totalement disparu.

Depuis ce temps, ce militaire n'a éprouvé ni récidive, ni aucune autre espèce de maladie.

IIe. OBSERVATION.

L'an 1828, à Saint-Omer, M. R..., soldat au premier régiment de ligne, entra à l'infirmerie régimentaire pour y être traité d'une blennorrhagie présentant tous les caractères de bénignité; il fut mis au régime, à l'usage d'un suspensoire, de la tisane de graine de lin nitrée, des bains locaux. Le trente-cinquième jour, tous les symptômes inflammatoires ayant cessé, et l'écoulement considérablement diminué, on administra une once de baume de copahu dans trois onces de décoction de graine de lin. Le malade fut huit fois à la garde-robe. Le lendemain, l'écoulement avait totalement disparu; trois jours après, le malade sortit de l'infirmerie. Le même jour il rencontra un camarade qui l'engagea à prendre de l'eau-de-vie, lui fit faire un tour de promenade, qui dura jusqu'au soir : le malade eut peine à finir de se rendre au quartier; il avait le testicule droit engorgé et déjà très-enflammé; on le transporta à l'hôpital militaire, où il fut traité par les antiphlogistiques. L'écoulement ne reparut pas; le testicule conservait encore un peu plus de volume que l'autre, lorsque M. R... sortit de l'hôpital le cinquante-cinquième jour de son traitement. Il n'a point éprouvé de récidive.

IIIe. OBSERVATION.

L'an 1830, à Béthune, M. L..., soldat au premier régiment de ligne, contracta une blennorrhagie; le gland avait des plaques rouges, le prépuce était phlogosé, il y avait suppuration entre ces deux organes. Le malade fut mis au régime, à l'usage de la tisane de graine de lin nitrée, aux bains locaux, aux bols de camphre de douze

grains. Du neuvième jour au vingt-cinquième, frictions mercurielles d'un demi-gros tous les deux jours, ensuite d'un gros tous les deux jours, du vingt-cinquième au quarante-unième ; et de deux gros tous les deux jours, du quarante-unième au cinquante-septième jour ; suppression des frictions. L'écoulement n'ayant pas diminué d'une manière sensible, la liqueur de *Van-Swiéten* fut administrée à la dose d'une demi-once matin et soir, pendant vingt jours. Ptyalisme et ulcérations à la bouche (gargarismes adoucissans) ; diminution progressive de l'écoulement. Le ptyalisme et les ulcérations cessèrent au bout de treize jours (injections de dissolution de vingt grains de sulfate de zinc dans un litre d'eau de roses, à raison de huit onces d'injection par jour, pendant trois jours). Le quatre-vingt-treizième jour, guérison parfaite ; le malade n'a éprouvé depuis ce temps ni récidive, ni aucune autre espèce de maladie.

IV°. OBSERVATION.

L'an 1828, M. P... fut atteint d'une blennorrhagie avec des plaques rouges sur le gland, gonflement du prépuce et suppuration entre ces deux organes, sans ulcération. Je fus consulté pour cette maladie : les symptômes que je viens de décrire m'ayant fait présumer qu'elle était de nature syphilitique, je prévins le malade qu'il devait être traité par les mercuriaux ; il ne voulut pas s'y soumettre ; il consulta un médecin, qui combattit les symptômes inflammatoires par les antiphlogistiques. Le malade fut obligé de faire un voyage avant la fin de son traitement, l'écoulement continuait toujours ; trois mois après il consulta un autre médecin, qui lui prescrivit la tisane gommeuse nitrée, et la potion de *Chopart*. L'écoulement persista encore quelque temps ; mais enfin il disparut, et fut remplacé par des dartres et des taches d'un jaune obscur, qui lui couvraient tout le corps. On lui administra la liqueur de *Van-Swiéten*, le sirop sudorifique et les bains locaux et généraux ; les taches disparaissaient à vue d'œil. Deux mois après, quoiqu'elles ne fussent pas tout à fait

effacées, le malade, se croyant guéri, cessa son traitement. Trois mois après, ces taches reparurent; on lui réitéra le même traitement, et on obtint le même succès. Se croyant encore guéri, quoique les taches ne fussent pas entièrement effacées, il cessa de nouveau son traitement. Cette fois-ci, les dartres et les taches restèrent stationnaires. Six mois après, M. P... fut atteint d'une arthritite au genou gauche, que l'on attribuait à une affection rhumatismale. Cette affection céda au repos, au régime et aux topiques émolliens; elle fut immédiatement remplacée par un gros bubon. M. P... revint me consulter, bien résolu de se soumettre au traitement mercuriel; je fis recouvrir le bubon d'un large cataplasme émollient, et mis de suite le malade à l'usage des frictions d'onguent napolitain à la dose d'un demi-gros tous les deux jours, pendant huit jours, et à la dose d'un gros les huit jours suivans; il prenait de la tisane d'orge pour boisson. Le seizième jour, le bubon était diminué de plus de moitié. M. P... fut obligé de faire encore un voyage; le bubon grossit un peu, les genoux s'engorgèrent et devinrent très-douloureux, ce qui le força à reprendre les frictions mercurielles, les bains locaux et généraux, les sudorifiques, etc., etc. A la fin de ce traitement, qui dura trois mois, il ne resta plus aucun vestige de sa maladie, qui le tourmentait depuis trois ans sous toutes ces formes.

V^e^. OBSERVATION.

L'an 1829, madame D.... me consulta pour de prétendues flueurs blanches compliquées d'accès hystériques qui la persécutaient depuis plus de six mois, et qui avaient résisté aux traitemens que lui avaient faits plusieurs médecins. Alors je me rappelai un précepte que M. le professeur *Boyer* nous avait donné autrefois, dans un de ses cours de clinique, à l'occasion d'une dame qui offrait une plaie vénérienne au front, qu'elle attribuait à un coup de pierre : « qu'il était inutile « d'interroger les femmes sur la nature de leurs maladies, parce « qu'elles n'avaient jamais eu que leurs règles ou les flueurs blan-

« ches, mais que, si on les traitait par les mercuriaux, on s'en trou-
« verait souvent fort bien. » Je ne demandai donc à madame D.... d'autres éclaircissemens que sur les traitemens qu'on lui avait prescrits. On s'était borné aux moyens généraux, aux antispasmodiques; on avait cependant essayé la liqueur de *Van-Swiéten;* mais, la malade ne pouvant la supporter, on l'abandonna sans lui rien substituer.

Je prescrivis un régime doux, la tisane de racine de guimauve nitrée, avec addition d'un peu d'eau de fleurs d'oranger, des bains locaux et généraux, et, le troisième jour, des frictions d'onguent mercuriel double, à la dose d'un demi-gros tous les deux jours, sur les parties internes des jambes et des cuisses. A la quinzième friction, les accès d'hystérie, qui consistaient en des lipothymies, le sentiment d'une boule qui monte en roulant de l'abdomen dans l'estomac et la poitrine jusqu'au cou, des accès de fièvre qui se renouvelaient de temps en temps et duraient quatre à cinq jours, cessèrent aussi. Le cinquante-cinquième jour, madame D.... se trouva parfaitement guérie; l'écoulement blennorrhagique, traité sous le nom de *flueurs blanches,* avait entièrement disparu; elle avait pris vingt et une frictions.

Dans l'intervalle, je fus appelé pour voir le mari de madame D..., atteint d'un bubon qui céda au même traitement, quoique M. D.... m'eût fait serment qu'il ne pouvait pas être vénérien, puisqu'il n'avait vu que sa femme, dont il avait éprouvé la vertu.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*edente* PARISET).

I.

In acutis affectionibus rarò, et per initia, purgantibus utendum, idque diligenti priùs adhibitâ cautione faciendum. *Sect.* 1, *aph.* 24.

II.

Renum et vesicæ dolores difficulter sanantur in senibus. *Sect.* 6, *aph.* 6.

III.

Duobus doloribus simul obortis, non in eodem loco, vehementior obscurat alterum. *Sect.* 2, *aph.* 46.

IV.

Si quis sanguinem aut pus mingat, renum aut vesicæ exulcerationem significat. *Sect.* 4, *aph.* 75.

V.

Medicum præcautioni operam dare optimum esse mihi videtur. *Prænot.*, *sect.* 1.